

DoP (declaration of performance)

Déclaration de performance

Nr. 686.1.1

686 SUPERCOL

1. Identification unique	Chaque emballage est doté d'un numéro de lot unique qui renvoie aux spécifications établies pour cette colle.	
2. Désignation	Forbo Eurocol Nederland 686 Supercol : colle carrelage mural élastique en dispersion.	
3. Application	Colle en pâte prête à l'emploi pour la fixation de carreaux en céramique sur des murs intérieurs.	
4. Nom et adresse de contact fabricant	Forbo Eurocol Nederland B.V. Industrieweg 1-2 NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas Tél. +31 75 6271600 Courriel : info.eurocol@forbo.com	
5. Nom et adresse de contact autorisé	Non applicable	
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	3	
7. Activité de l'organisme de certification notifié tel que requis par la norme harmonisée	L'organisme notifié de certification IKOB-BKB, numéro d'identification no.0957, a réalisé les tâches dans le cadre du système 3 et démontré que la colle carrelage citée répond aux exigences d'examen de type initial telles que décrites à l'Annexe ZA de NEN EN 12004:2007+A1:2012 et a remis le certificat de constance des performances et le certificat de conformité.	
8. Évaluation technique Européenne	Non applicable	
9. Performance déclarée	D2TE selon NEN EN 12004:2007+A1:2012 ; colle carrelage mural en dispersion améliorée avec stabilité accrue et temps ouvert prolongé.	
Caractéristiques essentielles	Performance	Méthode d'essai
Adhérence initiale	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1324:2008 §7.2
Charge thermique	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1324:2008 §7.4
Temps ouvert 20 minutes	$\geq 0.5 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1346:2008
Réaction au feu du matériau	Classe E	NEN-EN 13501-1:2007+A1:2009
Dégagement de composants dangereux	voir FDS	
Optional characteristics	Performance	Méthode d'essai
Résistance accrue à l'affaissement	$\leq 0.5 \text{ mm}$	NEN-EN 1308:2008
Adhérence après une exposition à l'eau	$\geq 0.5 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1324:2008 §7.3
Température plus élevée	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1324:2008 §7.5
Temps ouvert prolongé 30 minutes	$\geq 0.5 \text{ N/mm}^2$	NEN-EN 1346:2008
La présente déclaration de performance a été rédigée selon l'Annexe ZA de NEN EN 12004:2007+A1:2012.		
10. La performance des points 1 et 2 sont compatibles avec le produit décrit spécifiée au paragraphe 9 rendement. Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de l'en ARTICLE CI fabricant 4.		
		Wormerveer, 22-08-2013 signé: ing. T.W. Breeuwer; Manager R&D 